



# Cotisation réduite

## Quoi?

### Engagement pour bénéficier d'une cotisation réduite à 300€

Afin de permettre l'adhésion aux associations **n'ayant pas de ressources liées aux sorties**, la Confédération Kendalc'h Ile-de-France a décidé de fixer à 300 € la cotisation annuelle pour ses groupes

## Engagement

Je soussigné-e \_\_\_\_\_,

Président-e de l'association \_\_\_\_\_,

certifie sur l'honneur que mon groupe n'effectue aucune prestation en costumes ou non et ne reçoit par conséquent aucune indemnité à ce titre.

La cotisation à la Confédération Kendalc'h est donc de 300 € au lieu de 400 €.

Je note qu'en cas de non-respect de cet engagement, la Confédération me demandera la régularisation de la cotisation sous peine d'exclusion.

## Signature

Date et lieu :

Signature (*Faire précéder votre signature de la mention « Lu et approuvé »*)

## Coordonnées

Joël THOMAS 24 avenue Paul Albert Bartholomé 78370 Plaisir

Ass loi 1901 Décl. 22 /02/ 57 -N° PP W751037312

insert. J.O 03/03/57 Préfecture de Paris -57/000189

N°SIREN 805366341 -N°SIRET 80536634100016 -Code APE 94992

RIB -10278 06024 00020478501 –IBAN FR76 1027 8060 2400 0204 7850 141BIC -  
CMCIFR2A -Domiciliation –Crédit Mutuel